Envoyé en préfecture le 01/02/2024
Reçu en préfecture le 01/02/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240124-D16_2024-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 24 janvier 2024

L'an 2024 et le 24 janvier à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 janvier 2024.

Le conseil devait se tenir initialement le jeudi 18 janvier 2024. Au regard des conditions météorologiques, celui- ci a été déplacé au mercredi 24 janvier 2024 à 17h, information transmise aux élus communautaires le jeudi 18 janvier 2024.

Date de la convocation : 11 janvier 2024
Date d'affichage : 11 janvier 2024
Délibération N° 24-01-2024 / N°16
Etaient présents les membres en exercice : 72

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot,, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8
Membres ayant donné procuration : 6
Membres votants : 86

Absents : Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Benoit François, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Raymond Lavigne, Magalie Jonard, Eric Caron, Henri Cuvillier, Louis Lambert, Xavier Normand
Absents suppléés : Hubert Tassencourt suppléé par Chantal Géneau de Lamarlière, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Luc Delaporte suppléé par Francine Camus, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, René Pruvost suppléé par Jean-Paul Frenoy, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour, Chantal Dufresne suppléée par Muriel Lebas
Absents excusés : Patrick Roblot, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Jacques Nick, Marie-Angèle Lefetz, Julien Bellengier, Patrick Dekeyser, Jean Bridel, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Pierre Guillemant, Magali Urbanac, Guillaume Lefebvre, Emmanuel Ioos

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Murielle Roussel, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Alain Traisnel ayant donné procuration à Damien Bricout, Sylviane Evain ayant donné procuration à Philippe Lefebvre, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Philippe Vanderbeken,

Envoyé en préfecture le 01/02/2024
Reçu en préfecture le 01/02/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240124-D16_2024-DE

Secrétaire de séance : Eric Poulain

Titre de la délibération : Renouvellement du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Lawe amont

Monsieur le Vice-Président indique que :

- Les travaux d'entretien/restauration de la Lawe sont gérés par le SYMSAGEL (Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys) (par transfert de compétence),
- Le linéaire sur la CCCA représente 2,42 km situés sur la commune de Magnicourt-en-Comté,
- Les interventions sont définies dans un Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) couvrant la Lawe amont, la Turbeauté, la Loisne amont et leurs affluents. Ce PPRE concerne 2 EPCI : la CCCA et la CABBALR.
- Le PPRE a fait l'objet d'un arrêté préfectoral portant Déclaration d'Intérêt Général (DIG) le 16 octobre 2013 qui a été renouvelée le 20 mars 2019 pour une durée de 5 ans.
- La DIG arrivant à son terme le 27 mars 2024, une nouvelle demande doit donc être déposée afin de poursuivre les actions d'entretien et de restauration engagées.

Monsieur le Vice-Président ajoute qu'il est proposé d'intégrer au PPRE l'Espace de bon fonctionnement des cours d'eau (EBF). L'Espace de Bon Fonctionnement étant l'espace au sein duquel pourront se dérouler sans contraintes les phénomènes résultant des principales fonctions de l'hydrosystème. Il précise que la définition de l'EBF est demandée aux collectivités compétentes en matière de GEMAPI par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Artois-Picardie (SDAGE Artois-Picardie).

Monsieur le Vice-Président indique qu'au niveau financier, la CCCA aura un reste à charge de 20 % du coût de l'étude, partagé au prorata du linéaire couvert par les 2 EPCI. Des demandes de subvention ont été sollicitées par le SYMSAGEL auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et de la Région.

Suite à l'avis favorable du bureau du 10 janvier 2024, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- déléguer au SYMSAGEL l'élaboration du PPRE complet avec EBF pour l'entretien/restauration de la Lawe
- engager l'ensemble des démarches permettant sa bonne mise en œuvre et à signer tous les documents inhérents à son élaboration

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 01/02/2024 et publication ou notificatio du 01/02/2024